

Recueil des Actes Administratifs



Recueil des actes administratifs special $N^{\circ}~20$ / 2008

ANNÉE : 2008 DIFFUSE LE

23 octobre 2008

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA LOZÈRE

Recueil spécial n°20 / 2008

Sommaire

1.	Délégation de signature	2
1	.1. 2008-297-001 du 23/10/2008 - subdélégation de signature aux chefs	de service de
la	a direction départementale des services vétérinaires de la Lozère	2

1. Délégation de signature

1.1. 2008-297-001 du 23/10/2008 - subdélégation de signature aux chefs de service de la direction départementale des services vétérinaires de la Lozère





de subdélégation de signature

aux chefs de service de la direction départementale des services vétérinaires de la Lozère,

- VU le décret n° 2008-158 du 22 février 2008 relatif à la suppléance des préfets de région et à la délégation de signature des préfets et des hauts commissaires de la République en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie;
- VU l'arrêté du Ministre de l'Agriculture et de la Pêche en date du 7 octobre 2008 nommant Madame Christine GONELLA, inspectrice de la santé publique vétérinaire, directrice départementale des services vétérinaires de la Lozère par intérim;
- VU l'arrêté n° 2008-295-006 du 21 octobre 2008 de Madame la Préfète de la Lozère, donnant délégation de signature à Madame Christine GONELLA, directrice départementale des services vétérinaires de la Lozère par intérim,

ARRETE

Article 1 : une subdélégation générale de signature est donnée à :

Pour la Préfète de la Lozère et par délégation, le

Au

Docteur Clément PEREZ

Signature Paraphe

Inspecteur de la Santé Publique Vétérinaire à la Direction Départementale des Services Vétérinaires de Lozère, Chef du service Santé et Protection Animales

Pour la Préfète de la Lozère et par délégation, le

Δ

Monsieur Xavier MEYRUEIX

Signature Paraphe

Ingénieur de l'Agriculture et de l'Environnement à la Direction Départementale des Services Vétérinaires de Lozère, Chef du service Environnement et Installations classées

<u>Article 2</u>: le Docteur Christine GONELLA, directrice départementale des services vétérinaires de la Lozère par intérim, le docteur Clément PEREZ, chef du service santé et protection animales, et Monsieur Xavier MEYRUEIX, chef du service environnement et installations classées, sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

L'Inspectrice de la santé publique vétérinaire Directrice départementale des services vétérinaires de la Lozère par intérim,

Dr Christine GONELLA